

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13 JUIN 2024

CS-2024-057 DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi treize juin, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du six juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Secrétaire de séance : Dominique DAVID

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric	x			BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul	x			MAHÉ Nicolas		
	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x		GALAOUIC Robin		
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain		x	Laurence Guillemine	Poste vacant		
	GUILLEMINE Laurence	x			LAUNAY Héléne		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri	x			PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre	x			CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo - Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan	x			DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis		x	Frédéric Dunet	RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond	x			RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe		x		POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël	x			BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			Poste vacant		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier	x			CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien		x		GUILLOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique	x			Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique	x			DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		x		PELTIER Laëtitia		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024-025 du Comité syndical en date du 28 mars 2024 approuvant le budget primitif du budget principal 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines et Administration du 6 juin 2024,

Considérant les besoins nouveaux qui nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires imprévisibles lors du vote du budget,

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits en conséquence,

Récapitulatif :

Fonctionnement		DM 1
Dépenses		-147 091,00 €
011_CHARGES A CARACTERE GENERAL		193 151,00 €
65_AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		-250 956,00 €
023_VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-89 286,00 €
Recettes		-147 091,00 €
70_PRODUIITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		-8 500,00 €
74_DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		-138 591,00 €
Investissement		DM 1
Dépenses		376 025,00 €
20_IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-509 394,00 €
204_SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		372 000,00 €
21_IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-38 500,00 €
23_IMMOBILISATIONS EN COURS		83 919,00 €
041_OPERATIONS PATRIMONIALES		468 000,00 €
Recettes		376 025,00 €
021_VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-89 286,00 €
13_SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		-2 689,00 €
041_OPERATIONS PATRIMONIALES		468 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n° 1 au budget principal afin de permettre un ajustement des crédits.

Délégués en exercice : 24
Présents : 17
Pouvoirs : 2
Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Publication effectuée le : 20/06/2024

Le Président,
Raymond CHARBONNIER



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20240613-CS-2024-057-BF
Date de réception préfecture : 20/06/2024